

Paris, le 17 juin 2014

Communiqué de presse

Le Comité d'éthique de l'Inserm rend publiques deux notes sur la recherche sur l'embryon et sur le genre

A l'occasion de leur première grande réunion annuelle, qui a eu lieu **ce mardi 17 juin** à l'Auditorium de l'Hôpital Européen Georges Pompidou, plusieurs groupes de **travail du Comité d'éthique de l'Inserm** dont le groupe « **Embryon & développement** » et le groupe « **Genre et recherche en santé** » **rendent leur avis sous forme de note.**

Il s'agit d'un point d'étape assorti de recommandations d'actions pratiques au sein de l'Inserm pour développer dans les meilleures conditions éthiques la recherche sur l'embryon et faire prendre conscience aux scientifiques de l'impact du genre sur la **recherche en santé.**

Le comité d'éthique de l'Inserm dont l'ensemble des membres a été renouvelé l'an dernier a pour mission de créer le dialogue entre le monde de la recherche scientifique et médicale et la société. Composé actuellement de sept groupes de travail différents selon les thématiques qu'ils abordent, ces derniers peuvent être "saisi" ou s'autosaisir pour réfléchir sur les questions éthiques.

Résumé de la note du groupe « Embryon & développement »

Ce groupe s'intéresse aux recherches concernant l'obtention de cellules germinales et de gamètes à partir de cellules souches, aux recherches à visée cognitive sur l'embryon et aux recherches sur l'embryon susceptibles d'améliorer les traitements de l'infertilité et les résultats de l'assistance médicale à la procréation (AMP).

Le groupe de travail conclut sa réflexion en délivrant des indications qui pourraient être prises en compte pour faire avancer la recherche sur l'embryon :

- **Faciliter et promouvoir** les recherches sur l'embryon, en développant une information auprès du public et des décideurs, en faisant apparaître de manière plus claire ce thème de recherche parmi ceux susceptibles d'être financés par les organismes publics et en organisant de manière plus rationnelle la collecte, la conservation et la mise à disposition pour les équipes de recherche des embryons surnuméraires congelés ne faisant plus l'objet d'un projet parental et donnés à la recherche selon les modalités définies par les lois de bioéthique dans des structures dédiées de type : « embryothèques ».
- **Revoir** l'encadrement de la recherche qui doit rester toujours aussi exigeant **mais qui devrait être mieux adapté, plus cohérent et plus simple dans ses procédures.**
- **Adapter les procédures de** consentement au type d'embryon donné à la **recherche et au moment où ce don est effectif.** Ce consentement, révocable, pourrait être donné pour une (ou plusieurs) catégorie (s) de recherche plutôt que pour un projet précis.
- **Elaborer avec les chercheurs et les praticiens de l'AMP concernés des référentiels ou des recommandations** chaque fois que nécessaire comme par

exemple, les critères de congélation ou les procédures de destruction des embryons. Ces référentiels et recommandations devraient pouvoir être révisés régulièrement et simplement au fil des avancées et des évolutions technologiques.

[Lien pour lire la note en globalité sur le site du Comité d'éthique](#)

Résumé de la note du groupe « Genre et recherche en santé »

Le groupe "Genre et recherche en santé" a été mis en place afin de sensibiliser à l'impact du genre sur la recherche en santé les chercheurs de l'Inserm. Il s'agit aussi d'être entendu au-delà des laboratoires de l'Inserm en participant à des débats de société accessibles à tous, patients, médecins et acteurs de la recherche en santé.

Les différences selon le sexe en matière de santé publique sont bien établies dans les enquêtes épidémiologiques. Cependant, force est de constater que les recherches se donnant pour objet de comprendre de tels écarts dans une perspective de genre restent rares en France, contrairement aux pays anglo-américains et européens.

La dimension du genre est également souvent négligée dans les travaux de recherche biomédicale. Rares sont les études qui s'interrogent sur la contribution des facteurs sociaux aux différences entre les sexes dans la physiologie et la pathologie.

Le groupe propose les pistes d'action suivantes :

- **Enquêter sur les recherches menées à l'Inserm impliquant un intérêt pour le genre en collaboration avec les laboratoires de sciences humaines et sociales.**
- **Monter des** d'ateliers pédagogiques sur la notion de genre et l'articulation **genre/santé, avec pour objectifs de :**

- Sensibiliser les chercheurs au fait que la biologie ne doit pas masquer le rôle joué par les constructions sociales dans les comportements de santé.
- Questionner les modalités cliniques de prise en charge, de soins, de dépistage, de suivi... au prisme du genre.
- Développer de nouvelles approches méthodologiques de la recherche avec l'outil du genre dans la compréhension du normal et du pathologique.

Les domaines de recherche abordés seront entre autre : santé reproductive, endocrinologie, cardiologie, neurosciences etc. et les implications en santé publique

- **Formuler des recommandations aux CPP (Comité de protection des personnes) et aux ERRE (Espace de réflexion éthique régional) pour introduire la question du genre dans l'examen des protocoles de recherche clinique en accord avec les récentes régulations européennes.**

[Lire la note complète](#)

Pour Hervé Chneiweiss, président du comité d'éthique de l'Inserm, ce premier grand rendez-vous : « est non seulement le moment de rendre compte de notre première année de travail mais d'engager le dialogue avec nos collègues et un public plus large, écouter leurs critiques, entendre leurs questionnements qui alimenteront nos travaux de l'année prochaine »

Contacts presse

Priscille Rivière / 01 44 23 60 97
Aurélia Meunier / 01 44 23 60 73
presse@inserm.fr

